



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20240410031 • BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE.

Le mercredi 10 avril 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 4 avril, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

14 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Jean CLÉMENT, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

3 absents : Christian BERNARD ayant donné procuration à Florence GONTRAN, Robert JASSEREAU excusé, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Présente à l'Assemblée le projet de budget primitif 2024 de la Commune, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement », qui a été soumis à l'avis de la Commission des Finances du 26 mars 2024, dont la synthèse est la suivante :

BP 2024 800 Commune		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits investissement au titre du BP 2024	1 448 304,00	1 734 246,00
Reports	Restes à réaliser 2023	362 182,00	76 240,00
	001 Solde d'exécution investissement reporté	0,00	0,00
	Total section investissement	1 810 486,00	1 810 486,00
Vote	Crédit fonctionnement au titre du BP 2024	3 067 811,80	1 991 730,00
Reports	Restes à réaliser 2023		
	002 Résultat fonctionnement reporté	0,00	1 076 081,80
	Total section fonctionnement	3 067 811,80	3 067 811,80
TOTAL DU BUDGET 2024		4 878 297,80	4 878 297,80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité,

soit 14 voix pour et 1 abstention (Armel Briand)

Approuve le projet de budget primitif 2024 du budget principal de la Commune tel que présenté.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 06/05/2024

ID : 066-216602300-20240410-20240410031-BF

